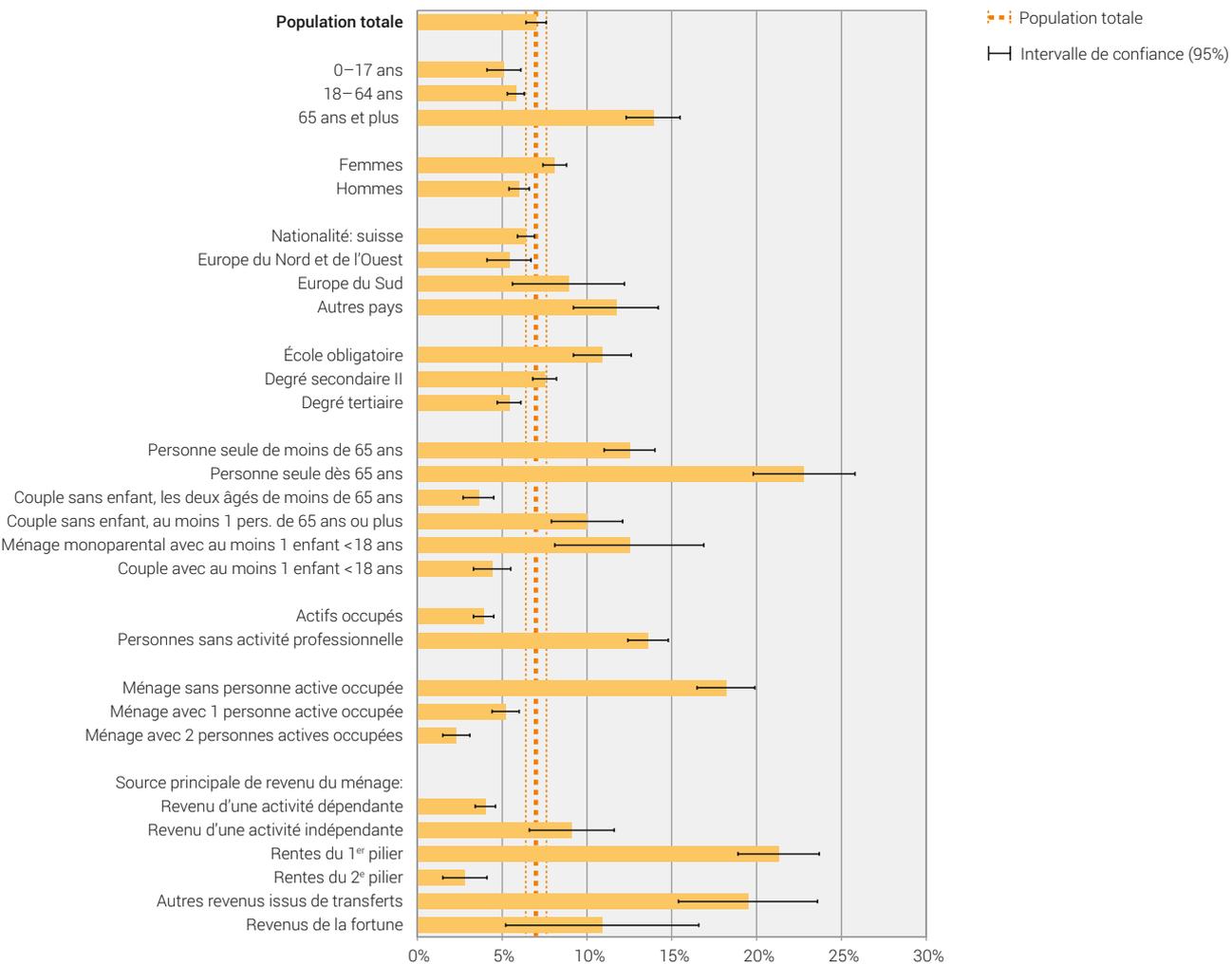


# Taux de pauvreté selon différentes caractéristiques, 2015



Le taux de pauvreté est calculé sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Les variables concernant les ménages se réfèrent à des personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques. Les variables portant sur la formation et le marché du travail ne sont relevées que pour les personnes de 18 ans ou plus. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 25 ans qui vivent avec leur père et/ou leur mère. Seuls les groupes de population avec au moins 200 observations dans l'échantillon et un intervalle de confiance de  $\pm 10\%$  au maximum sont représentés. L'intervalle de confiance permet de déterminer si les différences entre deux valeurs sont significatives. Exemple: le taux de pauvreté des hommes se chiffre à 6,0% ( $\pm 0,6$ ), celui des femmes à 8,1% ( $\pm 0,7$ ). Les intervalles de confiance de ces deux groupes sont respectivement compris entre 5,4% et 6,6%, et 7,4% et 8,8%. Ils ne se recoupent donc pas. La différence observée est par conséquent statistiquement significative.